

La pochade en couleur, que nous insérons dans ce numéro représente un tapis actuellement exposé chez Martine, 83 Fg St Honoré. Il a été dessiné par Mademoiselle Alice RUTTY et exécuté par Messieurs : Midavainc et Brault, soldats blessés de l'atelier du Grand Palais:

IL FAUT QU'ON LE SACHE:

ce tapis a été

REFUSÉ

par le jury permanent du Musée Galliera qui se pique de l'éclectisme le plus large.

Ci-dessous quelques conseils au sujet d'un autre tapis exposé « par courtoisie » et « par égards »:

« ... Le Jury avait déjà fait de grandes réserves sur le tapis bleu exposé. Je priai M^r C... de vouloir bien vous les transmettre en vous demandant si vous n'auriez pas autre chose de plus calme et sur réponse négative je pris sur moi d'exposer le tapis en question, par courtoisie envers vous et par égards pour le brave blessé qui la réalisa. Mais il y a là une indication sur laquelle je ne saurais trop vous conseiller de réfléchir. Il se produit depuis la guerre, dans le domaine du décor, une réaction violente contre les tendances hardies qu'on qualifie aisément « d'influences allemandes » et non sans raison pour certaines. Je vous prie donc, dans votre propre intérêt, de n'envoyer ici que des formules qu'on est toujours libre de discuter sans doute, mais qui ne soulèveront ni protestations ni blâmes ».

Extrait d'une lettre de monsieur J. Eug. Delard
Conservateur du musée Galliera

A l'heure où nous devons prouver plus que jamais notre vitalité artistique voilà comment agissent envers l'artiste qui apporte vraiment QUELQUE CHOSE ceux qui se considèrent comme les arbitres de l'Art Français.

VOYEZ ET JUGEZ